



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Moréac, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Président du Centre communal d'action sociale.

Membres résent.es :

ROSELIER Pascal, PICAUT Marie-Pierre, MARZIN Mikaël, LE NET Karine, LE TOHIC Morgane, ROHMER Christine, MANDART Rolande, POULIZAC Marie-Thérèse, LE CLAINCHE Marie-Paule

Absent.es excusé.es:

LE PALLUD Sonia, LE HAZIF Marie-Annick

Absent.es :

∅

Le Conseil d'administration a désigné PICAUT Marie-Pierre en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil d'administration : 10 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 11 **Présents :** 9 **Votants :** 9

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 08 juin 2024
2. Dossier d'aide sociale
3. Retour sur les permanences concernant le questionnaire d'enquête habitat partagé.
4. Suite du projet « Carhaiment autonome » du CHU de Brest.
5. Repas annuel du CCAS : choix du menu et présentation du mug personnalisé.
6. Organisation pour la décoration de la salle avant le repas CCAS
7. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 08 juin 2024

Une erreur dans le procès-verbal du Conseil d'administration du 08 juin 2024 :

- Page 4, point n°6 « Spectacle au profit de l'association « Accueil Solidarités » ». Ligne 4 → « La date retenue est le 26 janvier 2024 », est remplacé par « La date retenue est le 26 janvier 2025 ».

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur ROSELIER Pascal, Président du CCAS, le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE le procès-verbal de la séance du CCAS du 08 juin 2024.

2. Dossier d'aide sociale

Un dossier d'aide sociale a été traité et envoyé au Département en sept

- [REDACTED]

Trois autres dossiers ont été traités depuis le dernier Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale :

- **Prend note** de ces informations.

3. Retour sur les permanences concernant le questionnaire d'enquête habitat partagé.

Monsieur le président du CCAS, recontextualise aux membres du Conseil d'Administration le projet d'habitat partagé prévu au quartier « Le Carladez » à Moréac.

L'entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) « Les Ajoncs » qui travaille en partenariat avec Morbihan Habitat, Procivis Bretagne et Aiguillon ont été rencontrés dans le cadre de ce projet.

Pour pouvoir approfondir sa faisabilité et se baser sur une analyse plus fine des besoins des habitants, Les Ajoncs ont proposé de faire passer au plus grand nombre un questionnaire d'enquête.

Le questionnaire a été diffusé à large échelle de juin à septembre 2024 grâce à :

- Une information dans le magazine municipal de juillet 2024 et la possibilité d'y accéder sous forme de QR code
- Une information sur l'ensemble des canaux de communication disponibles au sein de la mairie : sur place, en téléchargement sur le site internet, sur la page Facebook, sur le panneau lumineux de la commune.
- Des permanences des membres du Conseil d'Administration du CCAS sur la période d'été pour aider les personnes à remplir le questionnaire : les samedis 27 juillet, 10 août et 7 septembre au matin de 10h à 12h.
- Une diffusion porte à porte par les membres du Conseil Municipal en se basant sur les mêmes secteurs et le même public que pour les invitations au repas du CCAS en octobre (les personnes de plus de 72 ans).
- La possibilité de récupérer le questionnaire en version papier et en version dématérialisée.

En tout, 60 questionnaires ont été récupérés : 51 en version papier et 9 de manière dématérialisée. Les membres du CCAS n'ont reçus qu'une seule personne sur les permanences proposées en juillet, août et septembre.

Le Conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale,

- **Prend note** des éléments présentés ci-dessus.

4. Suite du projet « Carhaiment autonome » du CHU de Brest.

Madame la vice-présidente, Marie-Pierre PICAUT, a pris contact par téléphone avec la clinique Océane, l'hôpital de Ploërmel, le CHBA de Vannes, le Groupe Hospitalier Centre Bretagne de Pontivy.

Manon TALARMAN GUSTIN, agent en charge du CCAS au sein de la mairie, a relayé cette demande par mail à chaque établissement le 16 septembre 2024, et voici son contenu :

« Bonjour,

Nous nous permettons de vous contacter à propos d'une action qui a attiré l'attention particulière de notre CCAS Morbihannais. Cette action se nomme « Carhaiment autonome » et a été pilotée par le CHU de Brest à Carhaix.

Un des membres de notre CCAS en a eu connaissance, car elle est âgée et sa mère a pu en bénéficier de novembre 2023 à février 2024.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le

ID : 056-265600908-20250313-PV_17_09_24_CA-AU

Le principe est de proposer à des seniors, orientés par une prescription de leur médecin traitant, d'intégrer le programme et de venir 2 matinées par semaine rencontrer différents professionnels sur des thèmes comme : la dénutrition, les médicaments, l'ergothérapie (le chaussage par exemple), les activités physiques adaptées aux seniors, etc. Durant un trimestre, ils rencontrent différents professionnels (médecins, infirmier.es, kiné, etc.) et repartent avec un fascicule d'une soixantaine de pages résumant les ateliers et les conseils apportés.

Les membres du CCAS sont intéressés par le sujet et souhaiteraient connaître la faisabilité d'un tel projet dans le centre Morbihan.

Ainsi, nous aimerions savoir si quelque chose de similaire était proposé dans votre établissement ? Si tel n'était pas le cas, seriez-vous intéressé pour développer ce genre de projet ?

Merci beaucoup de votre attention et de votre aide sur ce dossier.
Nous restons à votre disposition pour en échanger.

Bien cordialement,

Manon TALARMAIN GUSTIN, pour Marie-Pierre PICAUT, adjointe en charge du Centre Communal d'Action Sociale à Moréac. »

Le service est en attente d'une réponse des différents groupements hospitaliers sollicités.

Monsieur MARZIN Mikaël a pris contact avec le Dr COTTY Benjamin du CHU de Brest et ce dernier est prêt à être une aide, un appui, si un tel projet venait à se développer dans le Morbihan (mail du 4 juillet 2024).

Après en avoir échangé, le Conseil d'Administration :

- **Prend note** des informations présentées et reste attentif à l'évolution de ce projet.

5. Repas annuel du CCAS : choix du menu et présentation du mug personnalisé.

Madame la vice-présidente du CCAS, informe les membres que le restaurant Le Faisan Doré a envoyé sa proposition de menu pour le repas CCAS d'octobre 2024. Son prix est de 32€ par personne avec fromages (30€ sans fromages).

Le choix est porté comme suit :

Apéritif → Kir pétillant et gâteaux salés

Entrée → Aumônière de poisson maison

Plat → Cuisse de canard confite sauce forestière et sa garniture

Duo de fromages

Dessert → >Tiramisu breton (pomme caramel)

Vins : Chardonnay et Bordeaux

Concernant le contenu du colis CCAS, un mug transparent personnalisé au logo de la commune a été choisi. Son prix est de 2,60€ par mug. Il est présenté par Madame la vice-présidente du CCAS, Marie-Pierre PICAUT, à l'ensemble des membres présents.

Deux mugs sont malheureusement manquants et un mug est arrivé sans commune. Une réclamation a été faite auprès de l'entreprise « Pens.com » et un avis de réclamation a été envoyé à la commune.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 056-265600908-20250313-PV_17_09_24_CA-AU

Le reste du colis contiendra :

- Chocolats
- Gâteaux
- Terrine

Proposition de Mme Karine LE NET pour l'année prochaine : fruits secs et boîte à gâteaux « Moréac ».

Après en avoir échangé, le Conseil d'Administration :

- **Valide** le choix du menu pour le repas CCAS et le contenu du colis de fin d'année.

6. Organisation pour la décoration de la salle avant le repas CCAS

Les membres du CCAS se retrouveront le samedi 19 octobre à 14h pour décorer la salle ARVEST (espace An Ty Roz) sur le thème de l'automne.

Proposition que la décoration soit entièrement rose pour rappel de l'action « octobre rose » mais il est décidé de rester sur le thème de l'automne car octobre rose fait référence à la maladie du cancer et que cela peut être difficile plutôt que festif.

Monsieur HILARY Jean ne sera pas présent au repas du CCAS mais il sera cité car centenaire au 14 novembre 2024 prochain.

Il est proposé de mettre une affiche au repas CCAS pour informer de la pièce de théâtre prévue le 26/01/2025 « Mon père avait 3 vaches » au profit de « Accueil Solidarités ». Monsieur LE TEXIER doit être contacté pour qu'il fournisse une affiche de l'événement.

Le conseil d'Administration :

- **Prend note** des informations présentées.

7. Questions diverses

Il est proposé par le SAMU (Monsieur WEBER) que le CCAS ait un encart dans leur magazine. → Pas de suite à donner car les membres CCAS n'y voient pas l'utilité.

Monsieur le Président du CCAS,
Pascal ROSELIER



(Handwritten signature)